

# Face au débat économique, L'Afep rappelle que 13 % du PIB marchand est produit par ses membres.

- L'Afep, l'association des grandes entreprises françaises, publie la 10è édition de son enquête annuelle sur la contribution économique et sociale de ses 117 entreprises membres.
- Les entreprises de l'Afep représentent 13 % du PIB marchand, emploient 2,1 millions de salariés en France et représentent près d'un cinquième des prélèvements obligatoires acquittés par les entreprises, soit 85 Md€.
- La répartition de la valeur ajoutée produite en France est stable avec 60 % vers les salariés, 20 % vers l'investissement, 5 % vers les actionnaires et 15 % vers l'État.

#### Un pilier de l'économie française

Sur l'année 2024, les entreprises de l'Afep ont généré 13 % du PIB marchand et employé directement 2,1 millions de salariés dans le pays, soit 12 % des salariés du pays. À l'échelle mondiale, elles comptent 8,1 millions de salariés.

#### Une contribution décisive au modèle social

En 2024, elles ont versé **85 Md€ de prélèvements obligatoire**s, dont **53,6 Md€ sur le travail et 12,4 Md€ sur les bénéfices**, soit près de **20 % du total acquitté par les sociétés en France**.

En 2025, ce montant devrait progresser d'environ 10 %, sous l'effet des hausses d'impôts et de contributions votées en février 2025.

### Des emplois de qualité et un partage de la valeur conséquent

Avec **164 Md€ de masse salariale versée en France**, les salariés des entreprises de l'Afep perçoivent en moyenne **3 339 € nets par mois**, soit **22 % de plus que la moyenne nationale**.

À cela s'ajoutent 13,8 Md€ d'épargne salariale distribués (participation et intéressement), représentant en moyenne 3 648 € par salarié et par an, soit 32 % de l'intéressement et de la participation française.

La répartition de la valeur produite en France est la suivante : 60 % pour les salariés, 20 % pour l'investissement, 15 % pour les prélèvements obligatoires et 5 % pour les actionnaires.

#### Des acteurs tournés vers l'avenir

Les entreprises de l'Afep réalisent 50 % de la recherche privée française, soit 20 Md€ de dépenses annuelles en Recherche et Développement et 110 000 chercheurs, sur tout le territoire français. Elles sont ainsi au cœur des transitions écologique et numérique et contribuent à renforcer la position de la France dans la compétition internationale.

### Patricia Barbizet, Présidente de l'Afep, déclare :

« Cette enquête confirme l'apport décisif des grandes entreprises à l'économie française et à notre modèle social. Par leur capacité à investir, à innover et à créer de l'emploi, elles constituent un moteur essentiel pour notre compétitivité et notre attractivité auxquelles elles sont attachées. L'ampleur de leur contribution aux finances publiques témoigne de leur rôle incontournable dans le modèle français. »

## Nicolas Ragache, Chief Economist de l'Afep, ajoute :

« Les chiffres de cette nouvelle édition montrent la stabilité de l'engagement des entreprises de l'Afep : elles représentent près d'un cinquième des prélèvements obligatoires acquittés par les sociétés, tout en assumant un rôle majeur dans la recherche et le financement de l'innovation. »

<u>Méthode de l'enquête</u>: Enquête menée auprès des entreprises membres de l'Afep sur une base déclarative avec le renseignement, en 2024, de plus de 100 données relatives à l'empreinte sociale, la production, la contribution aux prélèvements obligatoires, le partage de la valeur, le rayonnement international, l'effort de recherche ou encore l'empreinte territoriale des entreprises de l'Afep.

Contact: Mael Evin +33 6 44 12 14 91 presse@afep.com

L'Afep, fondée en 1982, réunit 117 des plus grandes entreprises françaises. Elle a pour mission de contribuer à l'émergence d'un environnement favorable au développement de l'activité économique et de porter la voix des grandes entreprises françaises auprès des décideurs publics, à Paris et à Bruxelles.